

Rapport d'activités

2007



Centre de Contact Suisses-Immigrés • Genève

Route des Acacias 25 · 1227 Acacias Genève
Tél. 022 304 48 60 · Fax. 022 304 48 68
www.ccsi.ch · admin@ccsi.ch

Sommaire

Le mot de la présidente	1
Statistiques	2
Accueil et permanences	4
Travail en réseau	7
Interventions et collaborations ponctuelles	8
Formation et information	11
Zooms sur l'année 2007	13
Organisation de l'association	16
Remerciements	17
Rapport du trésorier	18
Comptes d'exploitation	19
Publications et adhésion	21

Le mot de la Présidente

Le danger s'affiche sur les murs

L'année 2007 n'a pas dérogé aux précédentes dans le raidissement de la politique suisse à l'égard des étrangers. La création de l'*Observatoire genevois du droit d'asile et des étrangers* après l'acceptation par le peuple suisse des lois sur l'asile et la Letra va permettre de repérer comment ces dernières sont interprétées dans la pratique quotidienne. Renforcée par les résultats des votations concernant ces lois, l'UDC s'est laissée aller sans retenue à une campagne que nous ne sommes pas les seuls à avoir appelée raciste lors des élections fédérales d'automne 2007. De mémoire de citoyen, il y avait très longtemps que l'on n'avait pas assisté à un dérapage aussi grave – nous garderons longtemps dans nos esprits l'image métaphorique des moutons blancs chassant le mouton noir en affiche format mondial sur les murs de toute la Suisse et tout ce qui l'a accompagnée -. Le message est traître : sous couvert de vouloir «assainir la Suisse», ce parti accroît la peur de l'autre et le sentiment d'insécurité dans une partie de la population qui est alors prête à voter pour lui. Le rôle de certains médias a souvent été mis en cause dans cette campagne, et c'est pourquoi le CCSI a consacré son université d'été à cette thématique. Rappelons que deux ouvrages sont sortis à cette époque sur la question des étrangers et des médias : celui d'Olivier Guéniat et celui d'Innocent Naki.

Donner de l'espoir à l'espoir

Au niveau international, nous ne pouvons pas passer sous silence le drame qui s'est poursuivi en 2007 au sud de l'Italie et sur les côtes espagnoles où des centaines de migrants perdent la vie pour essayer d'aborder l'Europe qui se ferme. L'errance parfois mortelle s'accroît sans que des décisions économiques et politiques courageuses déclenchant de nouvelles dynamiques économiques entre pays et de nouveaux espoirs pour les populations.

Prestataire ou partenaire ?

A Genève, le Bureau de l'Intégration a proposé aux communes une journée d'accueil pour les nouveaux arrivants. Quelques communes genevoises, dont la Ville de Genève ont répondu positivement à cette demande qui, rappelons-le, est pratiquée dans plusieurs cantons. L'Etat genevois, quant à lui, exige de toutes les associations subventionnées qu'elles signent un «contrat de prestation» pour une législature, contrat qui est accompagné d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs afin de pouvoir évaluer le travail subventionné. Le CCSI, comme beaucoup d'autres, n'est de loin pas opposé à la rigueur et au contrôle, mais résiste au rôle qui lui est dévolu, à savoir être prestataire de services. Il veut se considérer comme partenaire et la convention de partenariat négociée il y a quelques années nous semblait beaucoup mieux répondre aux rapports que nous voulons instaurer avec l'Etat. Le manque d'adéquation du contrat avec le fonctionnement de nombreuses associations comme la nôtre augmente les charges bureaucratiques au détriment du travail de terrain et de la réflexion. Le CCSI a pris la décision de rejoindre le RAP (Regroupement d'associations privées) afin d'avoir une action plus collective dans ce domaine.

Merci chers et chères membres, amies et amis du CCSI !

En 2007, nous avons continué à vous tenir au courant de nos activités et de nos préoccupations et nous allons avoir plus que jamais besoin de vous au cours des temps qui viennent. Nous devons renforcer notre association et les perspectives qu'elle développe pour ne pas abandonner une présence publique innovante et offensive. Nous vous remercions pour votre solidarité active et pour votre engagement qui nous est indispensable et dont ont surtout besoin les familles, hommes, et femmes qui passent quotidiennement au CCSI et qui aspirent à voir leur situation évoluer vers un nouvel avenir.

Christiane Perregaux, Présidente

Statistiques

1. Nouveaux dossiers par permanence - Comparaison 2006/2007

Note: le nombre de dossiers traités en une année est la somme des nouveaux dossiers traités et des dossiers en cours des années antérieures.

Permanence	2006 Nouveaux dossiers ouverts	2006 Nouveaux dossiers en %	2007 Nouveaux dossiers ouverts	2007 Nouveaux dossiers en %
Ecole et formation post-obligatoire	237	60.8%	200	52.9%
Assurances sociales	21	5.4%	20	5.3%
Permis de séjour	50	12.8%	65	17.2%
Petite enfance, santé et genre	82	21.0%	93	24.6%
Total	390	100.0%	378	100.0%

En 2007, nous avons ouvert 378 nouveaux dossiers. Le 74,9 % (76,4 en 2006) des personnes qui se sont adressées pour la première fois au Centre de Contact Suisses-Immigrés sont des femmes. Le 77,5% des nouveaux dossiers (81,8 % en 2006) se répartit entre les deux permanences qui travaillent spécifiquement sur la problématique des personnes sans statut, à savoir les permanences *École et formation post-obligatoire* et *Petite enfance, santé et genre*.

2. Fréquentation - Comparaison 2006/2007

Permanence	Consultations 2006	Consultations 2007
Ecole et formation post-obligatoire	1'465	1'337
Assurances sociales	393	384
Permis de séjour	356	410
Petite enfance, santé et genre	612	586
Total	2'826	2'717

Durant l'année 2007, nos quatre permanences ont donné 2'717 consultations (- 3,9 % par rapport à 2006), soit une moyenne de plus de 59 consultations par semaine (46 semaines d'ouverture au public). Cette baisse par rapport à 2006 s'explique d'une part par le fait qu'une proportion grandissante de consultations se fait par téléphone directement depuis les permanences. Ces appels ne sont malheureusement pas répertoriés dans nos statistiques à l'heure actuelle.

De manière générale, la «complexification» de la plupart des situations que nous traitons (peu de solutions à disposition, nécessité d'entreprendre des démarches de plus en plus nombreuses et/ou longues) engendre une augmentation substantielle de travail aussi bien dans le suivi social qu'administratif.

3. Nouveaux dossiers par provenance - Comparaison 2005/2006/2007

Pays	2006 (390 nouveaux dossiers)	2007 (378 nouveaux dossiers)
Portugal	16.2%	11.9%
Colombie	5.1%	4.2%
Brésil	22.8%	24.1%
Equateur	1.5%	1.3%
Bolivie	22.3%	16.9%
Pérou	2.3%	2.1%
Suisse	2.3%	4.0%
Kosovo	2.1%	3.2%
Espagne	2.3%	1.9%
Italie	1.0%	2.9%
Philippines	1.5%	1.9%
Autres	20.6%	25.6%

A la rentrée scolaire 2007-2008, la permanence Ecole et formation post-obligatoire a scolarisé 22 enfants portugais, parce que leur permis de séjour n'était pas encore disponible.

Une fois de plus, la majorité des nouveaux dossiers ouverts concerne des personnes ressortissantes d'Amérique Latine, soit 56,3 % (57,9 % en 2006), principalement des personnes en provenance du Brésil (24,1% des dossiers) et de Bolivie (16,9 %). Les nouveaux dossiers ouverts pour des demandes provenant de personnes du continent européen totalisent 26,2 % (dont 20,2 % de pays bénéficiant des accords bilatéraux, et 6 % «hors accords bilatéraux»).

4. Nouveaux dossiers par type de permis - Comparaison 2006/2007

Permis ou statut	2006 (390 nouveaux dossiers)	2007 (378 nouveaux dossiers)
Disposant d'un permis	21.9%	24.6%
Sans autorisation de séjour	65.4%	58.7%
Suisses	2.3%	4.0%
En attente d'une réponse administrative (renouvellement, transformation de permis, regroupement familial, etc.)	10.4%	12.7%

Cette année, le nombre de nouveaux dossiers ouverts pour des demandes de personnes consultantes suisses a presque doublé. Si cette population représente une minorité des personnes fréquentant la CCSI, elle rappelle cependant cette aberration des lois suisses qui mettent en situation d'inégalité les citoyens suisses. En effet, une personne suisse mariée à une personne brésilienne n'aura pas les mêmes droits que si elle est mariée à une personne de l'UE lors d'une demande de regroupement familial.

D'autres chiffres

Le Centre de Contact Suisses-Immigrés en 2007, c'est aussi :

- 21 réunions d'équipe, 24 séances du Secrétariat (Comité restreint), 8 séances du Comité, 1 Assemblée Générale.
- Plus de 700 personnes accueillies pour des prises de rendez-vous et plus de 2'000 téléphones reçus pour des prises de rendez-vous, orientations ou consultations directement à notre accueil.
- Au-delà de 1'000 heures de bénévolat.
- 22 kg de café Max Havelaar...

Accueil et permanences

L'accueil et les permanences se situent au coeur de l'action du Centre de Contact, indissociablement liés à son travail en réseau et son action politique de défense des migrant-e-s. En effet, au-delà de l'aide individuelle qu'il apporte aux consultant-e-s, il permet de dresser un constat des difficultés rencontrées par les personnes migrantes qui viennent au CCSI. Ce «coude-à-coude» quotidien avec la réalité du terrain est un précieux poste d'observation, et fonde notre légitimité à relayer nos préoccupations et revendications dans les différents réseaux et auprès des autorités et des média.

Accueil Responsables: Catherine Rossi et Cristina Freire Heiniger

La principale tâche de l'accueil est de gérer le planning des quatre permanences, et d'orienter les personnes selon leurs problématiques vers d'autres institutions ou associations.

L'accueil fonctionne aussi comme un baromètre qui permet de mesurer les difficultés rencontrées par des migrant-e-s à Genève: logement, demande ou perte d'emploi et demandes de permis sont des problèmes récurrents. A ceux-ci viennent s'ajouter, dès fin 2007, les questions liées à la nouvelle loi sur le travail au noir et à la LETr qui engendrent beaucoup de questions et d'angoisses.

Finalement l'accueil – par téléphone ou en face à face – est le premier lieu de contact, d'écoute et de réconfort pour des personnes en situation de précarité, d'insécurité et parfois de détresse.

Permanence Permis de séjour Responsable: Pilar Ayuso/Eva Kiss

Arriver en Suisse, se marier, obtenir une autorisation de séjour, faire venir sa famille, renouveler son permis, changer de canton : autant de situations qui nécessitent une information précise et méritent d'être suivies avec attention pour ne pas risquer, dans la mesure du possible, des conséquences fâcheuses: la perte de permis, la clandestinité ou le renvoi.

Permanence Assurances sociales Responsable: Catherine Lack

Se retrouver dans le labyrinthe des assurances sociales, gérer son dossier d'assurance invalidité est un exercice souvent difficile! L'aide d'un-e spécialiste est précieuse, surtout si l'on n'est pas familiarisé avec le système social, la langue et les règlements administratifs.

Permanence École et formation post-obligatoire Responsable: Jean-Pierre Boillat

L'école genevoise scolarise tous les enfants, quel que soit leur statut. Cette permanence inscrit à l'école enfantine et primaire tous les enfants qui naissent ou arrivent à Genève sans bénéficier d'une autorisation de séjour. Elle informe les parents de la nécessité de contracter une assurance maladie pour leur enfant et les aide, au besoin, dans leurs démarches, par exemple pour l'obtention d'un subside. Elle les renseigne également sur le système scolaire ainsi que sur les activités parascolaires, et appuie les parents pour obtenir une aide financière pour ces activités (y compris les repas scolaires en Ville de Genève). Elle oriente les parents vers le Cycle d'orientation et les informe sur les possibilités de formation post-obligatoire sur les jeunes sans statut légal.

Permanence Petite enfance, santé et genre Responsable: Laetitia Carreras

Cette permanence travaille sur la thématique des enfants sans statut légal de 0 à 4 ans. Son mandat consiste à affilier à l'assurance-maladie les enfants arrivés en Suisse en âge pré-scolaire, ainsi que les enfants nés à Genève (lorsque cette démarche n'a pu être faite directement à la Maternité). La permanence effectue également le suivi de l'assurance-maladie, les demandes de subside, ainsi que diverses démarches administratives (notamment celles relatives aux allocations familiales). Elle procure un appui pour trouver une solution de garde et des informations concernant les assurances sociales de base (chèque-service, HERA, Association de Particuliers Employeurs de Genève), les syndicats et la procuration. Elle informe et elle oriente les parents (principalement des femmes) sur des questions relatives à la santé (soins, contraception, violence conjugale, etc.).

Constats et problèmes transversaux

Pendant l'année 2007, le quotidien des permanences a soulevé un certain nombre de constats et de questions. Un phénomène nouveau a été observé: la scolarisation d'une deuxième génération d'enfants sans statut légal, nés de parents très jeunes, dans un contexte d'absence de perspectives de régularisation. A cela s'ajoute la présence de jeunes entre 15 et 18 ans ayant suivi tout ou partie de leur scolarité en Suisse, et qui ne peuvent plus poursuivre leur formation.

Quel futur auront-ils/elles? Comment vont-ils/elles travailler, vivre et, pour certain-e-s, fonder une famille, dans un pays qui persiste à leur refuser un droit de séjour? L'un des motifs du projet migratoire reste la possibilité d'offrir un avenir meilleur à ses enfants. Que se passe-t-il quand les membres de la famille se rendent compte que ce n'est pas le cas? Il arrive que les adolescents-e-s et les enfants reprochent à leurs parents soit leur venue en Suisse, soit leur «incapacité» à obtenir un permis de séjour et de travail.

Quant aux quelques jeunes en attente d'une hypothétique régularisation, ils/elles se trouvent dans un *no man's land*: les démarches de formation, de recherche de travail ou encore de demande d'aide financière restent suspendues.

L'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la loi sur le travail au noir et de la loi sur les étrangers (LEtr) a généré beaucoup de confusion et de peur. Les permanent-e-s ont observé une série de licenciements de personnes sans statut légal (secteur de l'économie domestique et dans une moindre mesure celui de la restauration). De ce fait, certain-e-s consultant-e-s «ont passé» au travail au noir, afin d'éviter toute traçabilité pour les personnes qui les emploient.

D'autres personnes, après avoir été licenciées, ont décidé de quitter la Suisse, afin de tenter leur chance dans un autre pays européen, voire de se réinstaller dans leur pays d'origine, malgré le chômage endémique et la paupérisation. Il est difficile, dans le contexte actuel, de parvenir à donner des informations fiables sur la manière dont la transmission des informations va s'effectuer entre les fichiers des diverses institutions.

Parallèlement, il a été observé, dans les *Permanences Ecole et formation professionnelle* et *Petite enfance, santé et genre* un plus grand nombre de consultantes déclarées (notamment au chèque-service). Quant à la LEtr, plusieurs consultant-e-s ont manifesté leur colère, leur incompréhension et un fort sentiment d'injustice, notamment en comparant leur situation avec celle existante dans d'autres pays européens où des processus de régularisation ont abouti.

La permanence *Permis de séjour* relève que des ressortissant-e-s suisse-sse-s sont surpris par les difficultés qu'ils/elles rencontrent lors de procédures de regroupement familial, suite à des mariages mixtes, ainsi que par la manière dont leur conjoint-e est traité-e. Leur confrontation personnelle à ces problèmes les mettent en présence, de manière directe, d'injustices et de racisme latent. Que ce soit à l'OCP ou dans certaines ambassades suisses, il ressort, encore aujourd'hui, que des ressortissant-e-s de pays tiers se sentent maltraité-e-s et ceci à cause de leur appartenance nationale. Ce constat soulève la question de la violence institutionnelle inhérente à certaines pratiques observées dans différents consulats et ambassades.

En cas de mariage dit mixte, il est essentiel de continuer à lutter pour l'obtention d'un permis autonome, afin d'éviter qu'en cas de séparation et/ou de divorce, les conséquences retombent sur le ou la conjointe d'origine étrangère. Le renouvellement du permis, dans ce cas de figure, s'avère en effet souvent problématique. Plusieurs permanent-e-s relèvent, pour les consultant-e-s qui parviennent à se régulariser, l'émergence de difficultés administratives, souvent associées à une situation financière difficile. Les démarches deviennent, pour ces personnes, particulièrement lourdes et compliquées.

La permanence *Assurances sociales* observe depuis les années 2002-2003 un durcissement dans l'application de l'Assurance-invalidité. Concernant le 5^{ème} révision de l'Assurance-invalidité, le droit transitoire reprend les jurisprudences du Tribunal fédéral.

Il reste très difficile de faire reconnaître certains troubles du travail, tel que rhumatisme, mal de dos, fibromyalgie, car les douleurs générées par ces maladies invalidantes ne sont pas considérées comme suffisamment objectivables. Les travailleuses et les travailleurs sans statut légal, au gris et en attente de l'AI ne peuvent toucher ni aide financière, ni chômage, ce qui les place dans une situation financière inextricable.

Concernant les épouses d'origine étrangère dont le conjoint est au bénéfice d'une rente AI, il est intéressant de soulever que les demandes d'allocation pour impotents sont rarement demandées, alors que ces femmes effectuent un important travail de soin et que, dans certains cas, une longue hospitalisation, l'organisation de soins à domicile ou la demande d'une curatelle peuvent ainsi être évitées.

Le regroupement familial reste un sujet de préoccupation constante, dans un contexte où le cadre juridique actuel induit des inégalités de traitement, d'une part en fonction des lieux d'origine du demandeur/euse et, d'autre part, selon les lieux d'origine et de vie du/de la conjoint-e.

Finalement, concernant l'accord sur la libre circulation des personnes, les pratiques sont encore à observer dans différents domaines tels que les demandes de renouvellement de permis L et l'application du droit de demeurer.

Travail en réseau

Au-delà de l'accueil et du travail quotidien dans les permanences, le CCSI s'engage de manière globale pour la défense des migrant-e-s. Cette activité passe par une réflexion de fond sur des thèmes en lien avec les permanences (lois migratoires, système social, école, santé, rapports sociaux de genre, multi-culturalité), par des actions de sensibilisation du public, par la participation à des campagnes politiques. Dans la plupart des cas, le Centre de Contact n'agit pas seul, mais en lien avec des associations et institutions partenaires concernées. Le CCSI est donc très présent dans le «réseau» genevois – voire romand, que ce soit dans des groupes de travail constitués ponctuellement, ou dans le cadre d'organisations faitières. Cette approche collective est indispensable pour gagner en force et en efficacité, même si elle présente l'inconvénient de diminuer parfois la visibilité directe du Centre de Contact.

Brosser le panorama de tout ce qui se fait à l'intérieur de ces différents réseaux dépasserait largement le cadre de ce rapport d'activités, mais il nous a paru intéressant de citer les lieux où le CCSI travaille à l'amélioration des conditions de vie des migrant-e-s.

Permanence Permis de séjour (*Pilar Ayuso/Eva Kiss*)

- Groupe de pilotage de l'Observatoire du droit de l'asile et des étrangers.
- Coordination contre l'exclusion et la xénophobie.

Permanence Assurances sociales (*Catherine Lack*)

- Participation, en tant qu'organisation partenaire, à une recherche des HES santé et social de Lausanne et de Genève sur «les immigrés accidentés du travail».

Permanence École et formation post-obligatoire (*Jean-Pierre Boillat*)

- Groupe de travail Sans-Papiers de la Commission Fédérale des Étrangers.
- GEQILJ (Groupe d'Échanges sur les Questions Interculturelles Liées à la Jeunesse).
- Réunions semestrielles avec le SAM (Service de l'assurance-maladie) et les différents ordres d'enseignement sur l'assurance-maladie des enfants et jeunes sans statut légal et conditions d'octroi au subside (suivi de l'affiliation des enfants à une assurance maladie).
- Groupe de pilotage de la campagne «L'éducation donne de la force».
- Réunions semestrielles du réseau romand pour la scolarisation des enfants sans statut.

Permanence Petite enfance, santé et genre (*Laetitia Carreras*)

- Groupe *Solidarité avec les femmes sans statut* (anciennement Groupe *Femmes migrantes et économie domestique*).
- Réunions semestrielles avec le SAM et les différents ordres d'enseignement sur l'assurance-maladie des enfants et jeunes sans statut légal.
- Groupe de réflexion Santé et Sans-Papiers (plate-forme sur les questions de santé et de personnes sans statut légal, réunissant des professionnel-le-s de la santé et du social, mise sur pied par l'Unité Mobile de Soins Communautaires).
- Groupe de travail suite à la journée de réflexion *Quel autre choix politique sur les flux migratoires que des murs?*

Information et relations extérieures (*Marie Houriet / Christine Pittet ad interim*)

- Collectif de soutien aux Sans-Papiers de Genève.
- Plate-Forme nationale pour les Sans-Papiers.
- Commission Consultative de l'Intégration.

Coordination (*Jean-Stéphan Clerc/Charlotte Wirz*)

- APRES, Chambre de l'économiste sociale et solidaire.

Interventions et collaborations ponctuelles

Le CCSI est fréquemment sollicité pour intervenir seul ou avec d'autres sur les thèmes des migrations et de l'intégration. Il assure aussi une présence publique dans l'actualité de la Cité. Un travail d'information, de sensibilisation et de coordination, vital dans le climat de durcissement et de discrimination envers les étrangers, caractéristique de ces dernières années. Les demandes émanent principalement des milieux associatifs, des institutions partenaires, de l'Université ouvrière de Genève (UOG) et des médias. (Concernant les médias, voir chapitre *Formation et information*)

Le CCSI rencontre aussi régulièrement des étudiants (Collège, HES et Université) et des professionnel-le-s en formation dans le cadre d'un travail de recherche ou de mémoire en lien avec nos thématiques générales ou celles, plus spécifiques, de l'une ou l'autre des permanences.

Les contacts avec les autorités quant à eux, permettent de relayer nos préoccupations et nos revendications. Voici un aperçu d'interventions faites en 2007.

Permanence petite enfance, santé et genre (Laetita Carreras)

- 24 février: intervention sur les *Femmes migrantes et externalisation du travail domestique* – Constats et pistes de réflexion lors de la journée organisée par Solidarités, sur le thème *Quel autre choix politique sur les flux migratoires que des murs?*
- Participation à un projet vidéo, *entretien sur la pratique et la vision de la permanence, sur les questions de précarité et d'absence de statut*. Un projet mis sur pied par un groupe de jeunes de l'Eglise luthérienne de Genève.
- 8 septembre: co-animation d'un atelier organisé par le Groupe de travail *Solidarité avec les femmes sans statut légal lors des Etats Généraux de la migration et de l'asile* à Berne.
- Préparation de la table ronde *Réalités, trajectoires et regards de femmes migrantes en Suisse* qui aura lieu 26 janvier dans le cadre du *2^{ème} carrefour de la Solidarité*, organisé par la Fédération genevoise de coopération, *La migration, dernière chance du développement?*
- 23 octobre: présentation du CCSI dans le cadre du cours *Systèmes d'assistance et projets socio-éducatifs*, FPSE, Université de Genève.
- 29 novembre: présentation sur *Genre et travail social auprès des femmes migrantes* à la HES dans le module OASIS, *Regards croisés sur la Genève multiculturelle et internationale, rites, intégration et citoyenneté*.

Permanence permis de séjour (Pilar Ayuso/Eva Kiss)

- 3 et 9 mai, 6 et 8 novembre: présentation du CCSI et informations sur les obstacles pour l'obtention des différents permis de séjour, à l'UOG.

Permanence école et formation post-obligatoire (Jean-Pierre Boillat)

- 8 septembre co-animation d'un atelier *Perspectives d'avenir pour les jeunes – droit à la formation et au travail dans le cadre des Etats généraux* à Berne.
- 6 et 8 novembre: présentation du CCSI et informations sur les modalités d'inscription à l'école enfantine et primaire pour les enfants sans statut, à UOG.

Permanence assurances sociales (Catherine Lack)

- Tout au long de l'année des informations ont été données et des échanges établis avec les institutions partenaires (Hospice général, syndicat SIT, Caritas et Service médico-pédagogique).

Information et relations extérieures (Marie Houriet/Christine Pittet ad interim) et Coordination (Jean-Stéphane Clerc /Charlotte Wirz)

- 9 janvier: rencontre avec M. Paul-Olivier Vallotton, Délégué à l'intégration.
- 22 janvier: réunion avec les membres du Parti Socialiste genevois siégeant à la Commission des Droits de l'Homme du Grand Conseil, pour un échange avec d'autres partenaires sur le thème de l'intégration des étrangers à Genève.
- 22 février: le CCSI est auditionné par la Commission des Droits de l'Homme du Grand Conseil, dans le cadre de l'examen par celle-ci du rapport du Conseil d'Etat quant à l'évaluation de la Loi sur l'intégration des étrangers.
- 12 mars: rencontre avec deux membres de la CEPP (Commission d'Evaluation des Politiques Publiques) dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un inventaire de l'intégration à Genève.
- 17 avril: interpellation par courrier, de M. Manuel Tornare, Conseiller administratif, et de M. François Longchamp, Conseiller d'Etat, sur les risques liés au regroupement des subventions entre la Ville de Genève et le Canton.
- 11 mai: présence à la «Cérémonie de remise des Oscars aux Sans-Papiers» organisée par la Plateforme pour les Sans-Papiers à Berne.
- 3 août: participation à la délégation du Collectif de Soutien aux Sans-Papiers qui a rencontré M. Laurent Moutinot, Conseiller d'Etat, au sujet du renvoi des personnes sans statut légal.
- 8 septembre: participation aux Etats Généraux de la migration et de l'asile à Berne.
- 1^{er} novembre: participation au Forum contre l'exclusion, organisé par la Ville de Genève.
- 30 octobre: rencontre avec M. Ducrest (OCP) dans le cadre du comité du CSSP (Collectif de soutien aux Sans-papiers).

Colloque (équipe de travail du CCSI)

L'équipe de travail, dans son ensemble ou en délégation rencontre régulièrement des institutions partenaires pour échanger sur les pratiques professionnelles et/ou des enjeux liés à l'actualité. Le Colloque participe aussi collectivement à certaines informations ou manifestations.

- 4 septembre: rencontre au CCSI avec des collaborateurs/trices de différents CASS. Présentation des permanences et questions sur la pratique et la réflexion menée par le CCSI.
- 6 février: organisation d'une rencontre entre les permanent-e-s du CCSI et le Bateau Genève, pour une présentation réciproque des deux associations et un échange sur la situation des Sans-Papiers à Genève.
- 20 août: présentation du travail du CCSI, à MM. Ismail Turker et Martin Kelemenis, dans le cadre du mandat qui leur a été confié de dresser un inventaire de l'intégration à Genève.
- 1^{er} octobre: participation au 5^e rassemblement des droits humains sur Liberté de la presse: du droit d'informer et d'être informé (organisé par la Ville et le Canton).
- 2 octobre: rencontre avec le responsable de l'accueil de nuit de l'Armée du Salut.
- 1^{er} au 3 novembre: participation au Forum romand sur l'interculturalité.
- 12 novembre informations à F-Information sur les question relatives aux personnes sans statut légal (scolarisation, assurance maladie, permis).

Les permanences Assurances sociales et Petite enfance santé et genre ont fait le suivi d'Ana Costa, stagiaire au CCSI, à temps partiel du mois d'avril au mois de septembre 2007.

Membres du CCSI

Ce panorama ne serait pas complet sans mentionner l'engagement des militant-e-s non salarié-e-s du CCSI, qu'il s'agisse de la Présidente, du Secrétariat et du Comité. Par leur présence ou leurs interventions, ils et elles contribuent également à relayer sans relâche dans la Cité, et au-delà, les préoccupations et revendications du CCSI. Leur travail se compte en centaines d'heures. Voici quelques exemples :

- 26 avril: intervention à la FAAG (Fondation pour les aînées et aînés de Genève), dans le cadre des jeudis des aîné-e-s, sur le 3^{ème} âge des migrant-e-s (inadaptation de moyens et du personnel à la situation actuelle).
- 6 juin: participation à la journée d'information de la FAAG.
- 2 août : Intervention à l'université d'été des droits de l'homme Henri Dunant, Palais des Nations.
- 23 août : intervention à la journée annuelle de Pro Familia, Soleure.
- 9 octobre: participation au débat après la projection du film *Welcome Europa* de Bruno Ulmer sur l'immigration clandestine, nos responsabilités et les discriminations.
- 1^{er} novembre : intervention au Forum romand sur l'interculturalité (HES-SO).
- 3 novembre: intervention à l'EMS d'Onex après le film *Plans-Fixes, Pilar Ayuso, militante immigrée*
Thème: l'intégration des migrant-e-s du 3^{ème} âge.
- 10 novembre : participation à la remise du Prix de l'intégration, Soleure.
- 17 novembre: participation à la table-ronde organisée par la Ville de Genève (Cité Seniors)
Vieillir ailleurs, s'intégrer ici.
- 4 décembre : intervention à l'Association de Parents de l'école des Grottes.
- Plusieurs réunions avec le BIE en vue du nouveau Contrat de prestations.
- Réunions semestrielles avec la cellule migration du Département de l'Instruction Publique.

Et bien sûr, le 1^{er} mai, traditionnel rendez-vous militant du CCSI.



Défilé du 1^{er} mai 2007

Formation et information

un lieu de formation...

Université d'été

Chaque année, le Centre de Contact organise à l'intention des salarié-e-s et membres du Comité une journée et demie de formation.

L'édition 2007 de l'université d'été portait sur le thème «média et migration». L'occasion tout d'abord de faire un bref état des lieux avec Gaétan Clavien, sociologue et analyste des média, puis de plonger dans la logique interne des média grâce à l'intervention de Pierre-Louis Chantre, journaliste et consultant au Centre de Formation des Journalistes, qui a réalisé pour le CCSI une petite enquête auprès de ses collègues de divers média. Une quinzaine de personnes ont pris part à cette formation.

...Bien sûr, nous devons garder le souci de ne pas tomber dans la simplification. Surtout, nous ne pouvons éluder le devoir permanent de recadrer les débats, de remettre les choses dans leur contexte - rappeler par exemple que les autorités ne peuvent aborder la question de l'excision des migrantes en Suisse sans s'attaquer également aux autres atteintes à l'intégrité physique des femmes, notamment la violence conjugale et les abus sexuels. Mais rien ne nous défend d'avoir un numéro de portable à transmettre aux média. De tenir prêt un ou deux témoignages emblématiques.

D'inviter des personnalités inédites à nos tables rondes. D'organiser celles-ci en lien avec des partenaires qui touchent un autre public que le nôtre. De mettre à contribution le talent d'artistes acquis à notre cause (...). D'interpeller en amont des journalistes lorsqu'ils préparent une émission dont le seul titre nous paraît biaisé. De nous proposer comme interlocuteurs en argumentant qu'il est bénéfique pour les média de diversifier leurs intervenant-e-s. De donner des «tuyaux» lorsque nous ne sommes pas à même de répondre nous-mêmes à une sollicitation. De tenir compte du calendrier médiatique (ne pas superposer deux événements). De penser aux horaires serrés des rédactions (...). De lâcher le travail courant pour rebondir sur l'actualité (...).

De chercher des formes innovantes pour faire connaître nos positions. De choisir les actions à mener en fonction d'objectifs clairement définis (...). Vu sous cet angle, même si la logique médiatique est un terrain éminemment plus favorable à la droite populiste qu'aux organisations de défense des migrant-e-s, il y a des espaces à occuper et à conquérir. D'ailleurs, le fait que la plupart des professionnel-le-s des média ne soient pas en phase avec les thèses de l'UDC (et redoutent donc d'être accusé-e-s de faire le jeu de celle-ci) n'est pas le moindre de nos atouts.

Ceci dit, le système médiatique n'est pas une bulle isolée. Il participe intrinsèquement aux rapports de force en place dans notre monde. Noyer la réflexion de fond dans l'événementiel, remplacer l'analyse critique par la juxtaposition de faits bruts, individualiser des problématiques sociales, tout cela fait le jeu des pouvoirs (politiques et économiques) en place. Si les brèches existent, la tâche qui nous attend reste rude. Mais indispensable.

Extrait de la synthèse de l'université d'été (CCSI-Info, septembre 2007)

Formation à l'interne

Catherine Rossi et Cristina Freire Heidiger ont suivi deux jours de formation sur «accueil – réception» organisés par l'Hospice général.

Charlotte Wirz et Pierre Tuscher (Secrétariat) ont participé à 4 soirées d'information organisées par l'Etat et la Ville de Genève sur «Théorie et pratique financière et para-financière pour les organismes subventionnés» et «Responsabilités des comités d'associations et des conseils de fondations».

...un lieu d'information

À l'attention de ses membres, le Centre de Contact Suisses-Immigrés publie un bulletin interne, le CCSI-Info, à raison de six fois par année. Parmi les principaux dossiers traités en 2007 figurent le droit de vote octroyé aux étrangers/ères au niveau communal, l'acceptation de la 5^{ème} révision de l'AI et ses conséquences, la politique de l'intégration à Genève vue par le délégué sortant et par le CCSI et les droits et non-droits de l'enfant migrant.

Par ailleurs, le CCSI a fait 16 interventions dans les médias pendant l'année écoulée (communiqués de presse et interviews, dans les quotidiens, à la radio ou à la TV). Parmi ces interventions, la participation au Temps Présent sur l'intégration avec l'exemple de Bâle et de Genève, des réactions à la campagne des élections nationales et des témoignages de parcours migratoires.

Communiqué de presse

20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant Enfants sans-papiers, jeunes sans formation: des droits au rabais

Les enfants sans-papiers sont aujourd'hui scolarisés - droit à la scolarité obligatoire et post-obligatoire - mais ils sont toujours exclus du droit à la formation professionnelle, notamment en entreprise. Le Centre de Contact Suisses-Immigrés se bat contre cette discrimination. Les jeunes scolarisés dans ce pays doivent pouvoir y effectuer un apprentissage pour exercer ensuite un métier, ici ou ailleurs. Notre économie ne cesse de répéter qu'elle a besoin de jeunes formés. Ces jeunes ne demandent que ça. Que cesse alors le gaspillage de leurs potentialités, pour eux et pour nous tous. Des jeunes sans avenir, des jeunes dans l'impasse à 16-17 ans, ce sont des jeunes en danger, c'est une société en danger. La Suisse a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant il y a dix ans. Il est urgent que s'applique dans notre pays le principe de base de cette convention : l'égalité des droits, dont le droit à la formation, pour tout enfant, suisse et étranger, avec ou sans-papiers.

Publication des Actes de l'université d'été 2006

En 2006, le CCSI a organisé son Université d'été sur le thème «*Genre et intégration*». Cette formation a permis d'une part de développer la réflexion du Centre de Contact autour d'un pôle relativement nouveau pour une majorité d'entre nous, à savoir la question des rapports sociaux de genre (une dimension qui a émergé avec la création de la permanence Petite enfance, santé et genre). Ce fut également l'occasion de présenter le Diplôme en Etudes Approfondies réalisé par Laetitia Carreras sur des formes de résistance mises en place par les femmes migrantes sans statut dans le cadre de leur travail (malgré l'extrême précarité de leur condition).

Enfin, le volet relatif à l'intégration a permis au CCSI de préciser sa vision d'une politique d'intégration pour Genève, en lien avec l'évaluation de la Loi sur l'Intégration des Etrangers. Ces trois champs de réflexion nous ont paru suffisamment centraux pour faire l'objet d'une publication. La brochure *Genre et intégration en contexte migratoire*, parue au printemps 2007 est disponible au CCSI.

Zooms sur l'année 2007

Assemblée générale et journée de formation, «Islam et intégration. Agir au nom des femmes: enjeux, écueils»

Cette année, le Centre de Contact Suisses-Immigrés a choisi de combiner la tenue de son Assemblée générale avec une journée de formation sur le thème *Islam et intégration. Agir au nom des femmes: enjeux, écueils*. Cette journée de formation était destinée non seulement à ses membres, mais également à des partenaires (associatifs ou institutionnels) intéressés par ce sujet. Une quarantaine de personnes y ont participé. Les intervenants étaient Patricia Roux, Professeure en Etudes genre à l'Université de Lausanne et co-rédactrice de la revue Nouvelle Question Féministe (voir encadré) et Mallory Schneuwly-Purdie, vice-directrice du GRIS (Groupe de recherche sur l'Islam en Suisse), titulaire d'un doctorat en sociologie des religions des universités de Fribourg et de la Sorbonne.

Pourquoi le CCSI a-t-il choisi ce thème puisqu'à priori, ce n'est pas un sujet qui émerge de la pratique de ses permanences? Parce que l'Islam fait aujourd'hui l'objet d'un intense discours à la fois dans les médias et dans le monde politique. Et pas seulement l'Islam lointain si l'on pense à l'initiative de l'UDC sur les minarets, aux débats sur les cimetières confessionnels ou sur la place de la femme dans l'Islam. Lors de la votation de 2004 sur les naturalisations facilitées, l'UDC avait entre autres basé sa campagne sur des statistiques farfelues qui stigmatisaient de façon éhontée les musulmanes et musulmans établi-e-s en Suisse. L'affiche valaisanne à l'occasion des élections fédérales 2007, (des musulman-e-s en prière sur la Place fédérale) était de la même veine.

Bref, la présence musulmane est le nouvel objet du débat sur l'intégration des étrangers dans notre pays (même si des milliers de musulmanes et musulmans sont Suisses).

En préambule, il est indispensable de rappeler la persistance des pratiques inégalitaires à la fois à l'égard des femmes (partage des tâches ménagères, position professionnelle et salaire, violence conjugale) et des migrant-e-s (type d'emploi, discrimination à l'embauche, absence de droits politiques,...). Ceci en dépit d'un discours prônant l'égalité entre hommes et femmes - la revendiquant même comme une des valeurs suisses que les migrant-e-s doivent s'engager à respecter. Ce paradoxe s'appuie sur l'idée que les étrangers importeraient dans notre pays des pratiques patriarcales, archaïques par rapport aux nôtres, et que les immigrées seraient plus soumises, moins libérées que les femmes suisses. Ce préjugé n'est pas sans incidence dans la manière dont sont perçus certaines réalités, ou certains faits divers.

Ainsi un viol collectif commis à Zurich a été majoritairement interprété comme étant dû à l'origine de ses auteurs, comme si leur culture était intrinsèquement violente. Cette façon d'essentialiser une culture, en oubliant d'ailleurs que les jeunes en question avaient grandi en Suisse (donc avaient été scolarisés et socialisés ici) est le socle sur lequel se construit le discours raciste. Dans ce discours, la culture de l'autre produit un sexisme d'une autre nature, d'un autre ordre. Un sexisme extra-ordinaire, qui doit être appréhendé de manière différenciée, pour y apporter des réponses spécifiques.

C'est ainsi que dans le débat qui a entouré l'adoption en France de la loi sur le voile en 2004, le voile est soudain devenu l'unique manifestation de l'oppression des femmes. Pendant ce temps, des phénomènes graves tels que la violence conjugale, physique ou psychique, qui touche une femme sur cinq, sont négligés (alors qu'en Suisse, une femme en meurt tous les dix jours !) De même, la pression exercée sur le corps des femmes, par le biais de la publicité, à coup d'images ou de physiques retouchés (donc en présentant comme modèles des femmes qui n'existent pas) n'est jamais questionnée, et surtout pas mise sur le même plan que le port du voile.

Ce processus permet à la fois de construire une image des personnes migrantes comme foncièrement « autres », différentes (processus d'altérisation), et de masquer les inégalités dans les rapports sociaux de sexe de la société d'accueil.

Extrait de la synthèse de l'intervention de Patricia Roux

Je t'invite à voter

Les élections municipales du 25 mars 2007 sont à marquer d'une pierre blanche. En effet, pour la première fois dans le canton de Genève, des étrangers et étrangères résidant depuis au moins 8 ans en Suisse ont eu la possibilité d'élire les conseillers municipaux et administratifs. Quand on voit le durcissement qui s'opère dans les politiques migratoires européennes et helvétiques, cette date symbolique est un petit rayon de soleil.

Pour ces élections, la Maison de Quartier des Acacias et la Maison Kultura, soutenues financièrement par le Bureau de l'Intégration, ont organisé une action originale intitulée *Je t'invite à voter* afin de promouvoir la participation des étrangers et étrangères aux élections municipales. Plusieurs membres du CCSI ont participé activement à cette initiative.

L'opération s'est articulée autour de deux axes : d'une part, une charrette, tirée et animée par des volontaires, dispensant des informations sur les élections municipales à des moments et dans des lieux stratégiques. D'autre part, un réseau ressources, constitué de citoyen-ne-s, ayant comme mission de montrer aux nouveaux électeurs l'importance de l'engagement politique et de fournir des conseils pratiques sur la mécanique des élections.

Ce nouvel électorat avait la possibilité de prendre contact avec l'une des personnes du réseau ressources pour poser toute question sur le comment «élire» et non sur le qui «élire».

Au terme de cette expérience, il est bien difficile d'affirmer à quel point cette action a contribué à une meilleure participation des nouvelles électrices et des nouveaux électeurs. Cependant, toute initiative est bonne pour favoriser l'application des droits politiques... non seulement des étrangers qui ont enfin obtenu ces droits au niveau municipal, mais surtout des abstentionnistes de toutes nationalités... principalement suisse!

Aujourd'hui, plus personne ne remet en cause la participation des femmes à la vie politique. Dans 35 ans, parions que le même phénomène se reproduira avec la participation de la population étrangère et, qu'au regard des années glorieuses de *J'Y VIS, J'Y VOTE*, nous pourrons affirmer haut et fort : «Comment avons-nous pu fonctionner pendant tant d'années sans avoir octroyé les droits politiques aux étrangers?»



le 24 avril 2005



Prix d'honneur «Femmes exilées, femmes engagées»

Cette année, ce prix a été remis à Pilar Ayuso, militante infatigable pour les droits des immigré-e-s. Le CCSI a la chance de compter sur son énergie et son expérience depuis sa fondation (1974) en tant que militante et depuis 1984 en tant que permanente. Voici un extrait de ses paroles prononcées à cette occasion:

“Puisqu'il faut vous parler voici ce que j'ai à vous dire: (...) Ce prix veut reconnaître en moi un travail pour la défense des droits humains. Toutefois, je n'étais pas seule dans ce combat! Aussi, je veux partager ce prix avec tous ceux, femmes et hommes qui ont rendu possible ma trajectoire. (...) Je veux profiter de cette occasion pour dire au monde politique et aux citoyens de ce canton ma pensée profonde: (...) Aujourd'hui c'est l'humanité tout entière qui est mise au service et au bon vouloir des grands groupes financiers. Les Etats légifèrent en raison de ces diktats et les citoyens en subissent les conséquences. Les frontières ont disparu au bénéfice du trafic de capitaux mais elles se ferment de plus en plus pour les hommes et les femmes que la misère, la guerre ou le manque de liberté obligent à partir de chez eux. (...). Ainsi, n'étant pas d'accord avec le type de société qui se met en place je me permets d'affirmer:

- *Que toute personne a le droit de défendre sa dignité.*
- *Que l'immigration est légitime.*
- *Que le monde politique doit reconnaître cette légitimité.*
- *Que toute personne a le devoir de défendre même en s'opposant aux lois, la dignité humaine.*
- *La solidarité est aujourd'hui plus nécessaire que jamais.”*

5^{ème} révision de l'assurance-invalidité

Le 27 juin 2007, 60% des votant-e-s ont approuvé la 5^{ème} révision de l'AI, malgré les mises en garde d'associations actives dans la défense des personnes invalides, dont le Centre de Contact Suisses-Immigrés. Résumé de quelques changements :

- restriction de la notion de l'invalidité et du droit à la rente
- augmentation de la durée minimale de cotisations de 1 à 3 ans pour avoir droit à une rente AI
- suppression des rentes pour conjoint-e.

Toutes ces mesures pénalisent les migrant-e-s qui généralement ont déjà des rentes particulièrement basses.

Une association en mouvement

Au cours de l'année 2007, la vie du CCSI a été riche en événements et changements. En effet, dès fin mars, Pilar Ayuso, une des fondatrices du Centre a pris sa retraite. Merci à Pilar qui a tout de suite pris du service dans l'instance exécutive du CCSI, à savoir le Secrétariat. Eva Kiss, assistante sociale à l'Hospice général, ancienne stagiaire au CCSI a repris la permanence Permis de séjour avec beaucoup de talent. En juin, notre coordinateur Jean-Stephan Clerc nous quittait pour un autre job, celui de père au foyer, après avoir été de toutes les campagnes menées par le CCSI.

Charlotte Wirz, de retour du Nicaragua s'est tout de suite investie dans son nouveau poste de coordinatrice. Pendant son congé maternité, Marie Houriet a été remplacée par Christine Pittet que nous regretterons. Des amis nous ont quitté: la maladie a emporté deux membres de notre comité: William Borel, tellement présent, trésorier, informaticien bénévole du CCSI depuis de très nombreuses années, et José Antonio Lopez Ruiz, migrant engagé de la première heure. Fidèle à son ami William, Monsieur Horst Stasius a repris son travail et Alain Aubord, informaticien de haut vol reste à notre disposition.

Organisation de l'association

Collaboratrices et collaborateurs

		Temps de travail
■ Accueil	Catherine Rossi	50%
	Cristina Freire Heiniger	25%
■ Permanence <i>Petite enfance, santé et genre</i>	Laetitia Carreras	70%
■ Permanence <i>Ecole et formation post-obligatoire</i>	Jean-Pierre Boillat	75%
■ Permanence <i>Assurances sociales</i>	Catherine Lack	80%
■ Permanence <i>Permis de séjour</i>	Pilar Ayuso	75% en janvier et février
	Eva Kiss	75% dès mars
■ Coordination	Jean-Stephan Clerc	70% de janvier à août
	Charlotte Wirz	70% dès septembre
■ Information et relations extérieures	Marie Houriet	70% (jusqu'à septembre)
	Christine Pittet	70% dès septembre
■ Stagiaire	Ana Costa	(d'avril à novembre 2007)

Collaboratrices et collaborateurs bénévoles

■ Comptabilité et informatique	William Borel, Horst Stasius, Alain Aubord
■ Vérificateurs des comptes	Edouard Galley (vérificateur externe)
	José-Antonio Lopez Ruiz
	Carlo Buttol (ad intérim)
	Luis Blanco

Organes de l'association

■ Secrétariat (réunion hebdomadaire)	Christiane Perregaux, Présidente
	Pilar Ayuso
	Fiore Castiglione
	Jean-Stephan Clerc puis Charlotte Wirz
	Marie Houriet (Christine Pittet ad interim)
	Pierre Tuscher
■ Comité (réunion mensuelle)	Vito Angelillo (Caritas)
	Joseph Apedo
	Pilar Ayuso
	William Borel
	Carlo Buttol
	Fiore Castiglione
	Elodie De Weck
	Serge Ducrocq
	Sonia Lou-Buttol
	François Miéville (Centre Social Protestant)
	Guillermo Montaño (Kultura)
	Christiane Perregaux (Présidente)
	Elisabeth Rinza
	Pierre Tuscher
	Nathalie Viret-Seidl

... et toutes les personnes salariées du Centre!

Remerciements

Le Centre de Contact Suisses-Immigrés souhaite remercier chaleureusement les personnes et les institutions qui l'ont accompagné tout au long de cette année et ont contribué à ses succès.

En effet, consultant-e-s, partenaires de travail, bailleurs de fonds, responsables politiques, sans oublier bien sûr les proches et ami-e-s, vous avez été nombreuses et nombreux à nous manifester reconnaissance, soutien et amitié.

Un véritable réservoir d'énergie qui nous aide à aller de l'avant. Le Centre de Contact Suisses-Immigrés tient également à remercier toutes celles et tous ceux qui, au cours de l'année, le soutiennent sans compter - en particulier Christiane Perregaux, Présidente, les membres du Secrétariat et du Comité du CCSI ainsi que les militant-e-s et membres de l'association.

Notre sincère reconnaissance va enfin à l'ensemble des collectivités publiques et privées qui appuient financièrement le CCSI, et sans qui il aurait été impossible de mener à bien les tâches mentionnées dans ce rapport :

- État de Genève (Département des Institutions et Département des Constructions et des technologies de l'information pour la prise en charge du loyer)
- Ville de Genève (Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement)
- Communes de Choulex, Collonge-Bellerive, Confignon, Dardagny, Jussy, Meyrin, Puplinge et Vernier
- Ville de Carouge, Lancy et Onex
- Office Fédéral des Assurances Sociales, par le biais de Pro Infirmis

Note sur le bénévolat

Il est important de rappeler que le travail effectué par les associations du canton représente un apport à la population, non pas seulement en terme de prestations individuelles, solutions et perspectives collectives, mais aussi en terme d'apport financier. Dans le cas du Centre de Contact Suisses-Immigrés, si l'on rémunérait CHF 50.- / l'heure de travail bénévole (membres du Comité et du Secrétariat ainsi que comptabilité et informatique), on pourrait comptabiliser CHF 50'000.- d'apport financier en plus, ce qui représente près de 11% des salaires.

Rapport du trésorier

L'année 2007 a été une année de bouleversement au niveau du personnel (décès de M. Borel, trésorier et comptable bénévole, ainsi que départ de M. Clerc, administrateur), ce qui a eu un impact évident sur la tenue des comptes du Centre de Contact Suisses-Immigrés (présentation, choix des rubriques).

Cela doit être pris en compte si l'on compare des rubriques entre plusieurs années.

Les comptes 2007 du CCSI bouclent avec un excédent de recettes de CHF 6'556.94 en lieu et place d'un boni de CHF 5'724.53 en 2006.

En conséquence, le compte «P.P. Report» passe donc d'un solde positif au 31.12.2006 de CHF 28'535.32 à CHF 35'092.26 au 31.12.2007.

Horst Stasius, trésorier du CCSI

Comptes d'exploitation

2006

2007

Recettes

SUBVENTIONS

ETAT DE GENEVE	300'000.00	300'000.00
VILLE DE GENEVE	176'000.00	176'000.00
COMMUNES	4'250.00	6'000.00
O.F.A.S	81'340.00	82'470.00
FONDATION LANDIS & GYR	10'000.00	-
ETAT DE GENEVE (Loyer pour balance)	74'709.00	75'534.00

TOTAL DES RECETTES

646'299.00

640'004.00

AUTRES RESSOURCES

COTISATIONS COLLECTIVES	2'750.00	7'120.00
COTISATIONS INDIVIDUELLES	11'010.60	12'330.00

TOTAL COTISATIONS

13'760.60

19'450.00

DONS

DONS 21U LP	5'445.00	5'787.75
TOTAL DONS	5'445.00	5'787.75

RECETTES DIVERSES

DIVERS	1'179.12	2'180.00
VENTE DE LIVRES, VIDEOS, VINS	225.50	287.00
INTERETS	191.87	199.29
TRANSFERT FONDS DE RESERVE	2000.00	-

TOTAL RECETTES DIVERSES

3'596.49

2'666.29

TOTAL DES RECETTES

669'101.09

667'908.04

Comptes d'exploitation**2006****2007****Dépenses****SALAIRES**

SALAIRES	435'907.65	434'332.40
PERFECTIONNEMENT	2'081.00	3'233.75
FRAIS GESTION SALAIRES	3'156.15	3'678.55
STAGES/MANDATS JURIDIQUES	-	-

TOTAL SALAIRES**441'144.80****441'244.70****CHARGES SOCIALES**

AVS-CHOMAGE	28'131.35	27'408.45
COTISATION FORMATION	-	700.00
LAA	2'766.65	3'563.55
ALLOCATIONS FAMILIALES	6'332.30	6'199.20
FONDATION DE PREVOYANCE	45'547.35	47'044.00
ASSURANCE MATERNITE	185.70	177.00
INDEMNITES JOURNALIERES	4'856.20	4'673.35

TOTAL CHARGES SOCIALES**87'819.55****89'765.55****FRAIS GENERAUX**

SUPPORT INFORMATIQUE EXTERNE	7'468.70	4'122.00
ELECTRICITE	2'671.42	1'393.35
TELEPHONE ET COMMUNICATION	6'883.98	7'437.70
ACHAT ET ENTRETIEN MATERIEL	1'188.90	4'344.70
MATERIEL FOURNITURES NETTOYAGE	194.05	153.00
PORTS ET TAXES	6'325.04	6'533.95
PHOTOCOPIES	4'214.75	3'954.60
FOURNITURES DE BUREAU	2'950.60	2'079.55
ABONNEMENTS	2'687.52	3'211.20
ACHAT DE DOCUMENTATION	1'466.50	909.05
PUBLICITE ET IMPRIMES	5'525.40	8'359.60
ACTIONS DIVERSES	1'895.15	4'929.75
ASSURANCES	653.60	995.70
COTISATIONS	920.00	850.00
FRAIS DE DEPLACEMENT	487.50	197.50
DIVERS	3'151.25	5'334.05
PROJET VIDEO	-	-
DEPENSES 30 ^{ème} ANNIVERSAIRE	-	-
LOYER A CHARGE DE L'ETAT DE GENEVE	74'709.00	75'534.00
AMORTISSEMENT MOBILIER MAT.	11'018.85	-

TOTAL FRAIS GENERAUX**134'412.21****130'340.85****TOTAL DES DEPENSES****663'376.56****661'351.10****RESULTAT DE L'EXERCICE****5'724.53****6'556.94**

Bilan

2006**2007**

Comptes d'actifs

LIQUIDITES

CAISSE	19.15	1'000.00
C.C.P	58'957.54	153'400.59
BANQUE B.C.G	6'217.82	6'224.90
BANQUE COOP	33'010.50	434.95

TOTAL LIQUIDITES **98'205.01** **161'060.44**

COMPTES COURANTS

COMPTE COURANT CONSULTANTS	822.00	822.00
COMPTE COURANT	50.00	50.00

TOTAL COMPTES COURANTS **872.00** **872.00**

DEBITEURS

VILLE DE GENEVE	-	-
COLLECTIF SANS-PAPIERS	23.65	-
DEBITEURS DIVERS	389.00	389.00
FOND D'AMORTISSEMENT MOB. MAT.	-	-

TOTAL DEBITEURS **365.35** **389.00**

ACTIFS TRANSITOIRES

ACTIFS TRANSITOIRES	66'525.05	6'932.50
IMPOTS ANTICIPES	144.56	83.12

TOTAL ACTIFS TRANSITOIRES **66'669.61** **7'015.62**

TOTAL DES ACTIFS **164'367.97** **167'593.06**

Comptes de passifs

TOTAL PASSIFS TRANSITOIRES **10'832.65** **7'500.80**

RESERVES

AVANCES SUR SALAIRES	125'000.00	125'000.00
FONDS RECHERCHE FORM. PROF.	-	-

TOTAL RESERVES **125'000.00** **125'000.00**

PERTES ET PROFITS

P.P. DE L'EXERCICE	5'724.53	6'556.94
P.P. REPORT	22'810.79	28'535.32

TOTAL PERTES ET PROFITS **28'535.32** **35'092.26**

TOTAL DES PASSIFS **164'367.97** **167'593.06**

Publications



Histoires de vie, histoire de papiers
Témoignages émouvants et courageux de jeunes sans papiers suivis de quelques réflexions.
CCSI, CHF 27.-



Un train qui arrive est aussi un train qui part
Regards de 7 jeunes migrant-e-s sur leur vie à Genève.
Vidéo, bientôt disponible en DVD avec BONUS et fiche pédagogique.
CCSI, CHF 25.-



Genre et intégration en contexte migratoire
Actes de l'Université d'été 25/26 août 2006.
Brochure gratuite.



Exposition, destination sans-papiers.
Avec les planches de la BD «La nuit des clandestins» de Daniel CEPPI.
En prêt au CCSI.

Adhésion

Devenir membre : Avec une cotisation annuelle de CHF 60.- pour les membres individuels et CHF 150.- pour les membres collectifs, vous soutenez nos actions et vous recevrez six fois par année notre bulletin d'information CCSI-info.

Celui-ci propose des réflexions sur l'actualité en lien avec les migrations et l'intégration en écho avec nos pratiques au quotidien auprès de immigré-e-s, avec ou sans statut légal, vivant à Genève.

Pour devenir membre et/ou pour commander l'une de nos publications: contactez-nous par tél. 022/304 48 60 ou par e-mail admin@ccsi.ch. CCP 12-21188-7

Vous pouvez aussi nous écrire :
Centre de Contact Suisses-Immigrés, Rte des Acacias 25, 1227 Acacias, Genève.